

Réunion du samedi 19 novembre

Convoqués : tous les clubs féminins Seniors et Jeunes

Présents : Pour la Commission Féminines : Sophie COLLARD – Katia BOUHILA – Mélanie PATUREL – Konçagül KORKMAZ – Laëtitia PARRASSIN – Vincent JACUZZI – Maurice LACQUES – Xavier LACRAZ – Pierre BERTHAUD

Pour les clubs : FC VALLEE BLEUE – LUENAZ – DOMBES FC – MARBOZ ESB – OYONNAX PVFC – ST ETIENNE SUR REYSSOUZE – PLAINE REVERMONT FOOT – MONTMERLE

Excusés : AIN SUD FOOT

Absents : VIRIAT – ST DENIS LES BOURG – JASSANS – ST PAUL MARLIEUX

Ordre du Jour :

Points sur les présents

Parole aux clubs

Le PASS' FOOT et les fiches de prêt

Les offres de pratiques par catégorie

Les actions de la Commission Féminines

Le Pass'foot :

Le Pass'foot est toujours d'actualité. Il permet d'accueillir gratuitement des filles voulant découvrir le football. Elles doivent être âgées entre 6 et 13 ans. Ce pass'foot assure les filles pendant une période de 3 mois.

Le club de Plastics Vallée l'a essayé la saison dernière. Sa mise en place nécessite un investissement. Il faut aller aux contacts des filles dans les écoles... pour les attirer.

La commission féminines est là pour aider humainement les clubs souhaitant se lancer dans ce projet.

Les fiches de prêt :

Des fiches de prêt étaient utilisées la saison dernière par les clubs possédant une équipe U18 en ligue. Celles-ci sont toujours d'actualité. Une fille évoluant en mixité avec les garçons peut jouer avec les U18 féminines. La joueuse ne peut faire qu'un seul match par week-end. Attention, ces fiches doivent être remplies par les deux clubs et une copie doit être transmise à la ligue et au district.

Cette procédure est souvent incomplète. Si elle n'est pas renvoyée, la joueuse n'est pas régulièrement qualifiée.

Cette saison, ces fiches existent aussi pour les équipes féminines évoluant dans le championnat U15 et U13 du district de l'Ain.

Le club de Plaine Revermont regrette les refus de certains clubs de prêter leurs filles U18. Ceci permet de les intégrer petit à petit. Elles permettent aux filles de ne pas arrêter à la fin de la mixité.

D'autres clubs insistent sur le fait que ces filles souhaitent jouer avec leur copain. A la fin de la mixité, elles arrêtent ou s'entraînent avec les séniors féminines. Elles ne jouent plus le week end.

Les offres de pratique pour les équipes féminines dans le district de l'Ain :



Ci-dessous les sous-catégories (par années civiles) autorisées à pratiquer dans une équipe EXCLUSIVEMENT féminine inscrite en compétition mixte ("garçons")



Equipes FEMININES inscrites sur les plateaux U11

U13	dérogation district de l'Ain
U12	règlements FFF
U11	
U10	
3 U9	

La commission féminines peut autoriser, sous certaines conditions, au maximum, 2 joueuses U14 à jouer avec cette équipe U11 F.

1- Une demande de dérogation doit être faite par courrier à l'intention de la Commission Féminines mentionnant le(s) nom(s) - prénom(s) - date(s) de naissance(s)

2- Ces 2 joueuses ne devaient pas avoir de licence la saison précédente

Equipes FEMININES inscrites sur les plateaux (et en championnat) U13

U15	règlements FFF
U14	
U13	
U12	
3 U11	

La commission féminines peut autoriser, sous certaines conditions, au maximum, 2 joueuses U16 à jouer avec cette équipe U13 F.

1- Une demande de dérogation doit être faite par courrier à l'intention de la Commission Féminines mentionnant le(s) nom(s) - prénom(s) - date(s) de naissance(s)

2- Ces 2 joueuses ne devaient pas avoir de licence la saison précédente

Equipes FEMININES inscrites dans les championnats U15

U17	dérogation district de l'Ain
U16	règlements FFF
U15	
U14	
3 U13	

La commission féminines peut autoriser, sous certaines conditions, au maximum, 2 joueuses U18 à jouer avec cette équipe U15 F.

1- Une demande de dérogation doit être faite par courrier à l'intention de la Commission Féminines mentionnant le(s) nom(s) - prénom(s) - date(s) de naissance(s)

2- Ces 2 joueuses ne devaient pas avoir de licence la saison précédente

Ce règlement a été approuvé par les présents.

Il prendra effet après validation par le comité directeur et validation à l'AG d'Hiver.

Les actions de la commission Féminines :

Le tournoi Futsal séniors aura lieu le 21/01 à Saint Denis les Bourg. Les clubs ont la possibilité d'engager plusieurs équipes.

Des « CAF » (centres d'animations féminins) de secteurs ont été créés sur 4 sites : Ambérieux en Dombes, Meximieux, Bellignat et Replonges. Une dizaine de filles évoluant en mixité se regroupent le lundi ou mardi soir pour Meximieux. L'entraînement dure 1h de 18h45 à 19h45. Elles font souvent une opposition contre une équipe U11 ou U13 d'un club voisin. Ceci a lieu jusqu'aux vacances de Noël et reprendra après les vacances de Février.

Chaque secteur constituera une équipe pour le challenge national U13 féminin. La section féminine de Pont de Vaux participera aussi à cette manifestation.

Un rassemblement interdistrict U15 a eu lieu lors des vacances de toussaint. 9 joueuses ont représentés le district. L'une d'entre elles, Chloé CARRAY, a été retenue pour les présélections régionales.

Un rassemblement U13 féminin aura lieu le 12 et 13 mai 2012.

Un CAF centralisé a eu lieu à Bourg en Bresse durant les vacances de toussaint. 41 filles de U10 à U16 étaient présentes. Le prochain aura lieu pendant la samedi 11 Février. Des matchs amicaux sont régulièrement organisés.

Il est rappelé que ces CAF permettent aux filles évoluant en mixité « d'avoir un premier contact avec les joueuses d'équipes féminines ».